

LA MUTUALITÉ FRANÇAISE NOUVELLE-AQUITAINE



MUTUALITÉ
FRANÇAISE

NOUVELLE-AQUITAINE

QUI SOMMES-NOUS ?



200
MUTUELLES
ADHÉRENTES



3 MILLIONS
DE NÉO-AQUITAINS
PROTÉGÉS



1 000
ACTIONS PAR AN
EN PRÉVENTION



150
MANDATS
DE REPRÉSENTATION



300
ÉTABLISSEMENTS
DE SOINS ET DE SERVICES
A TARIFS MAÎTRISÉS

Le représentant du mouvement mutualiste en Nouvelle-Aquitaine

La Mutualité Française Nouvelle-Aquitaine fédère environ 200 mutuelles qui, ensemble, protègent près d'un Néo-Aquitain sur deux.

Elle a pour missions de promouvoir, animer et coordonner le mouvement mutualiste dans la région et de mettre en oeuvre les orientations et les décisions de la Mutualité Française dont elle est également l'instance de représentation au niveau régional.

Le 1^{er} acteur privé régional en prévention et promotion de la santé

Pour aider les Néo-Aquitains à acquérir les compétences et les savoirs qui leur permettront de faire des choix éclairés et de devenir acteurs de leur santé, la Mutualité Française Nouvelle-Aquitaine développe des projets en éducation et promotion de la santé. Chaque année, en concertation et en partenariat avec les acteurs locaux, elle organise plus de 1000 interventions sur tout le territoire.

Un acteur en santé engagé

Détentrice d'environ 150 mandats de représentation, la Mutualité Française Nouvelle-Aquitaine participe aux travaux et aux débats sur les questions de santé et de protection sociale dans de nombreuses instances dont l'Agence Régionale



de Santé, les organismes d'Assurance Maladie, le Conseil Économique Social et Environnemental Régional... Elle est force de propositions et veille au maintien d'une protection solidaire, d'un accès aux soins pour tous ainsi qu'à la mise en œuvre d'une véritable démocratie sanitaire.

Le coordinateur du 1^{er} réseau de soins et de services à but non lucratif

Le mouvement mutualiste dispose d'un réel savoir-faire médical et médico-social avec plus de 300 établissements répartis sur tout le territoire de Nouvelle-Aquitaine : cliniques, centres de santé, centres d'audition, centres d'optique, centres dentaires, crèches, établissements pour les personnes âgées et handicapées, services de soins infirmiers... Ces établissements pratiquent des tarifs maîtrisés et offrent une réponse de qualité aux besoins de la population à toutes les étapes de la vie. Ouverts à tous, ils sont développés et gérés par des unions territoriales ou par des mutuelles sous la coordination de la Mutualité Française Nouvelle-Aquitaine.



LE MUTUALISME FAIT DE LA SANTÉ,
ET PLUS LARGEMENT
DU PROGRÈS SOCIAL,
UN BIEN COMMUN ET COLLECTIF

Membres de l'économie sociale et solidaire, la Mutualité Française Nouvelle-Aquitaine et les mutuelles se distinguent par leurs valeurs et leurs principes.

SOLIDARITÉ Depuis le milieu du XIX^e siècle, les mutuelles ont participé à toutes les grandes avancées de la protection sociale : pensions de retraite, indemnités journalières, protection maternelle et infantile, assurance maladie... Elles sont toujours animées par le même esprit : celui de la solidarité pour faciliter l'accès aux soins.

NON LUCRATIVITÉ Les mutuelles ne font pas de profits. Elles réinvestissent leurs éventuels excédents pour une meilleure qualité de soins et de services aux meilleurs prix pour tous.

LIBERTÉ Les mutuelles n'ont pas d'actionnaires à rémunérer. Ce sont des groupements de personnes indépendants de tout pouvoir politique, financier ou syndical. Les adhérents sont à la fois bénéficiaires et propriétaires de leur mutuelle.

DÉMOCRATIE Les conseils d'administration des mutuelles sont composés d'adhérents élus en assemblée générale qui exercent leurs fonctions à titre bénévole. Les décisions importantes sont prises lors de l'assemblée générale où chaque adhérent ou son représentant peut voter.

ORGANISATION

■ Les dirigeants

Issus des mutuelles, les membres des instances dirigeantes de la Mutualité Française Nouvelle-Aquitaine reflètent la diversité et les spécificités du mouvement mutualiste avec :

- 300 délégués à l'assemblée générale,
- 40 membres au conseil d'administration
- et 144 membres répartis dans 12 délégations départementales.

Président : Jean-Louis Jayat

Vice-président : Patrick Lemaire

Vice-président : Charles Campa-Brossard

Vice-président : Jean-Marie Carricano

Secrétaire générale : Sylvie Ferbos

Secrétaire générale adjointe :

Nadine Giraud

Trésorière générale : Françoise Bianco

Trésorier général adjoint : Alain Flahaut

■ Les équipes

Les équipes se composent d'une trentaine de collaborateurs répartis sur l'ensemble du territoire.

Direction : Corinne Pelletier

- Pôle Gouvernance et Moyens généraux : Brigitte Hubert
- Pôle Vie mutualiste : Florence Wolff
- Pôle Communication : Sophie Lentz
- Pôle Promotion de la Santé : Michel Pionnier



VOS CONTACTS

Mutualité Française Nouvelle-Aquitaine
173 bis rue Judaïque
33000 Bordeaux
Tél : 05 56 96 00 51

Site internet :
www.nouvelle-aquitaine.mutualite.fr
Twitter : @MutNaquitaine

Pôle Gouvernance et Moyens Généraux
Tél : 05 56 96 00 51
Mail : contact@n.aquitaine.mutualite.fr

Pôle Vie Mutualiste
Tél : 05 19 99 24 33
Mail : viemutualiste@n.aquitaine.mutualite.fr

Pôle Communication
Tél : 05 56 96 76 73
Mail : communication@n.aquitaine.mutualite.fr

Pôle Promotion Santé
Tél : 05 56 24 17 43
Mail : promotiondelasante@n.aquitaine.mutualite.fr